



## AU FAIT

# LES POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-EST 27 novembre 2018

### Vérification comptable 2017-2018

Pierre Bergeron du cabinet Bergeron & Co. a présenté les états financiers vérifiés du CSCE pour l'année 2017-2018. Les revenus étaient de 17 156 988\$, les dépenses de 17 480 711\$ laissant un déficit de 323 723\$. Le surplus accumulé au 31 août 2018 était de 2 243 325 \$.

Ce fut la première fois que le cabinet Bergeron faisait la vérification comptable. Le cabinet a été retenu pour donner suite à une demande de soumission l'année dernière et Bergeron & Co. a été choisi en respect des normes qui stipulent que la soumission la plus avantageuse soit retenue.

### Budget 2018-2019

Les conseillers ont adopté le budget pour la présente année fiscale. Le Conseil prévoit un déficit de 245 947\$.

Les hauts faits de ce budget sont :

Transport – Deux autobus ont été retirés l'année dernière et aucune nouvelle route n'est prévue.

GPS pour 24 autobus - Année I pour achat d'équipement et logiciel, 20 000\$; années subséquentes, 10 000\$.

Budget d'école – Toutes les écoles ont terminé la dernière année avec un déficit, somme qui sera réduite de leur budget 2018-2019; réduction de 10% au budget des écoles.

Personnel au bureau central – Ajout d'un technicien en informatique.

Garderie – Possibilité d'ouvrir une garderie à l'école du Sommet.

Personnel des écoles – Aucun changement : 73 enseignants, 37 employés de soutien dans les écoles et 12 en garderies.

École du Sommet - Maintien de la prématernelle en après-midi.

École Voyageur – Maintien de la garderie.

Frais de justice – Engagement à réduire ces frais devenus excessifs.

Entretien – IMR (-27 567\$) et PO & M (-28,661 \$).

### Inscriptions officielles

Les effectifs scolaires sont demeurés essentiellement égaux comparativement à septembre 2017. Au 30 septembre 2019, le Conseil comptait 787 élèves de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année, soit une diminution de



18 inscriptions par rapport à l'année précédente lorsque 805 élèves fréquentaient nos écoles.

Cette année à l'école du Sommet, neuf enfants ont quitté la prématernelle et 27 élèves en M à 10<sup>e</sup> année ne sont pas revenus. En revanche, l'école a 34 nouveaux enfants en prématernelle et sept nouveaux élèves en M à 10<sup>e</sup> année.

### Cadre de travail LIFE Vivre l'inclusion pour tous dans la Foi

Pour donner suite à une demande du conseil d'école du Sommet et celle de Mgr Terrio en août dernier, le Conseil va revoir la Directive administrative 129 *Orientation et identité sexuelle* en vue d'incorporer le document LIFE comme référence pastorale de premier choix pour guider le travail des directions d'école avec la mise sur pied de regroupement jeunesse de type **AGH**.

### Lettre du conseil d'École du Sommet

Le conseil d'école du Sommet a soulevé essentiellement trois points : a) que le CSCE revoit ses engagements avec Francophonie Jeunesse de l'Alberta pour qu'il s'en tienne à leurs activités jeunesse normales comme le RaJe, les cours de leadership et autres; b) que le CSCE adopte le Cadre de travail LIFE comme son guide officiel pour aider les écoles, les directions et les enseignants assigner à accompagner des groupes ou clubs de la diversité à bien travailler avec les jeunes; c) d'appuyer les demandes d'enseignants qui souhaitent assister à la formation SPICE pour enseignants catholiques en mai prochain. Le CSCE agira positivement en faveur des trois points.

M. Lemire s'entretiendra avec le nouveau directeur général de FJA, Gabriel Kreiner, pour rétablir une entente d'offre de services réguliers.

### Désignation d'une direction générale adjointe

Le CSCE a désigné Josée Verreault à titre de *Directrice générale adjointe aux services pédagogiques* à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 30 juin 2019.

### Nomination d'un directeur général par intérim

Le Conseil a adopté un contrat temporaire pour Henri Lemire et l'a désigné *Directeur général par intérim*; le contrat sera soumis au bureau du Registraire d'Alberta Education pour approbation finale. La date d'entrée en fonction est le 30 octobre 2018, mais il n'y a pas de date fixe pour la fin du contrat.

### Grief de principe

En juillet dernier, l'ATA a déposé un « Grief de principe » parce que le Conseil avait retenu les services en juin 2018, d'une personne qui ne détenait pas un brevet d'enseignement du Québec, or qui n'était éligible à enseigner en Alberta. M Lemire a négocié des termes acceptables avec l'ATA et a fait des excuses auprès des personnes concernées ce qui a amené l'ATA à retirer son grief le 19 novembre.

### Comité Ressources humaines

Le Conseil a nommé les conseillers Nathalie Béland et Mario Gagné pour siéger à la Table des négociations de la convention collective, le Teachers' Employer Bargaining Association (TEBA).



### Teachers' Employer Bargaining Association (TEBA)

Une très longue session de négociations pour le renouvellement de la convention collective a eu lieu au bureau central le 26 novembre. Les représentants de l'ATA sont Fred Kreiner agent de négociation de l'ATA, et les enseignants Nancy Crousset, Sylvie Dumont, Francis Lamoureux et Nathalie Silzer. Les représentants du CSCE sont le contractuel Mac MacDonald, les élus Réginald Roy, Mario Gagné et Nathalie Béland, et la trésorière Isabelle Poulin.

La prochaine session de médiation aura lieu dans la nouvelle année civile.

### Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde

Wendy Boje, sous-ministre adjointe, au ministère de l'Éducation, a informé les autorités scolaires que des négociations avec le gouvernement fédéral pourraient apporter un financement additionnel de 31,4\$ M) expressément pour augmenter les efforts en recrutement et rétention des enseignants francophones, et une somme identique pour le français langue seconde et l'immersion.

### Plan d'éducation triennal 2018-2021 et le Rapport des résultats annuels en éducation 2017-2018

Tous les conseils scolaires sont tenus de soumettre leur *Plan d'éducation triennale 2018-2021* et le *Rapport des résultats annuels en éducation 2017-2018* avant l'ITE 30 novembre. Étant donné les circonstances extraordinaires cet automne, l'administration a obtenu une dérogation officielle lui permettant de soumettre ces documents au ministère de l'Éducation quelque temps en décembre.

### Rapport des conseillers scolaires

La troisième semaine de novembre étant l'occasion pour des assemblées générales annuelles, les conseillers se sont partagé le devoir d'assister aux réunions des associations suivantes : Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA); Alberta Catholic School Trustees Association (ACSTA); Alberta School Boards Association (ASBA); Rural Caucus.

### Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA)

Félicitations à Réginald Roy qui a été réélu à la présidence de la FCSFA pour un terme d'un an.



## Rapport du directeur général par intérim

Fonds Centre-Est : Dans le cadre de la Fondation franco-albertaine, le CSCE a son propre fonds lui permettant d'offrir des bourses aux élèves. À la fin novembre 2018, ce fonds avait accumulé 35 494\$. Un chèque de 982\$ a été remis au Francothon de Bonnyville.

Rencontre du regroupement GrACE : Il y aura une rencontre de GrACE au Centre de retraite Saint-Edouard le 25 février. Nathalie Béland et Henri Lemire y participeront avec des représentants des autres conseils scolaires catholiques de l'Archidiocèse et St. Paul Education.

Visites et rencontres dans les écoles : Jusqu'à présent, M. Lemire a rencontré le personnel à l'école du Sommet, le conseil d'école du Sommet, et visité les écoles à Lac La Biche, Plamondon et Bonnyville. Le 26 novembre, il a animé un forum Questions & Réponses auprès d'une centaine de parents, employés et amis de l'école du Sommet.

Directives administratives : Les conseillers ont demandé à l'administration d'élaborer et/ou réviser quelques DA, par exemple le recrutement et la désignation de postes-cadres, *Conseil d'école* et *Orientation et identité sexuelle*.

## Date de la prochaine réunion du CSCE

Le Conseil a modifié son calendrier de réunions faisant en sorte que la prochaine réunion aura lieu le mardi 22 janvier à 16h au bureau central.

\*\*\*\*\*

*Si vous désirez vous inscrire à l'ordre du jour à titre de délégation ou encore pour vous faire entendre, vous devez le faire soit par écrit, soit en téléphonant à la direction générale au moins une semaine avant la tenue des réunions.*

*Pour plus de renseignements, communiquer avec le bureau central au (780) 645-3888.*